

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Madame Marie COSTA, Monsieur Yann BOUGUENNEC

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	26	20

**Absents ayant donné un pouvoir** : Mme Aline MERIAU pouvoir à Mme Magali BLANLUET, Mme Marianne HUREL pouvoir à M. Gérard HUET, Mme Anne BOQUIER à M. Bruno GUYARD, Mme Christelle TESSIER pouvoir à Mme Aurore YANG, M. Hervé LHOMME pouvoir à Mme Mariline BOUCLET, Mme Anab LEFFRAY pouvoir à M. Fabrice PELLETIER,

**Absents excusés** : M. Bruno THOMAS, Mme Solène MENNECIER, M. Jean-Philippe LECOINTE, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON Mme Vanessa CHABOURINE, M. Pierre HABERT.

**Date de la convocation**

7 avril 2023

**Date d'affichage**

7 avril 2023

**Objet de la délibération**

**3-Domaine et patrimoine  
3-2 Aliénations**

**2023-027 – Vente de la  
maison située 34 rue de la  
Bretache**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

A été nommé secrétaire : Monsieur Yann BOUGUENNEC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la saisine du pôle d'évaluation domaniale en date du 7 avril 2023,

Considérant la nécessité de vendre la maison située 34 rue de la Bretache, cadastrée ZR 487, d'une surface de 295 m<sup>2</sup> pour financer les projets d'investissement envisagés par la commune,

Vu la proposition d'achat de M. PLAMONT Raphael et Mme Marion SALE, au prix de 108 000 €,

Vu l'avis de la commission « développement économique, finances, commerces et santé » du 4 avril 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la maison et du terrain situés 34 rue de la Bretache, cadastré ZR 487 d'une superficie de 295 m<sup>2</sup>, au prix de 108 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir, qui sera passé, à l'office notarial 1512 notaires de Fay-aux-Loges et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Le secrétaire de séance  
Yann BOUGUENNEC



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

